



Le + syndical

**UNION NATIONALE C.F.E.- C.G.C.  
DES MEDECINS SALARIES ET DES MEMBRES  
DES PROFESSIONS MEDICALES**

**SYMHO SPRIV**

**SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS ET PRATICIENS SALARIES  
DES HOPITAUX ET ETABLISSEMENTS  
DE SOINS PRIVES A BUT NON LUCRATIF ET A BUT LUCRATIF**

Paris 27 mars 2009

Chers collègues, chers amis,

A l'occasion de la dernière assemblée générale, le bureau sortant arrivait à la fin de son mandat de trois ans et a souhaité remettre le syndicat à de nouvelles mains, tout en indiquant qu'il assurera la formation et l'accompagnement de ceux qui accepteront de reprendre le flambeau.

C'est donc un tout nouveau bureau qui a été désigné par le suffrage de notre assemblée, et vous me faites l'honneur de me confier la présidence.

Ma première action dans cette fonction est de saluer ici ceux qui restent parmi nous après avoir assuré, pendant quelques années (souvent beaucoup), à la tête du syndicat, la défense des médecins et des praticiens salariés des établissements privés. Je suis de ceux qui savent qu'ils l'ont fait (et continueront à le faire) modestement, bénévolement et efficacement.

Je témoigne aussi du peu de lisibilité que notre diversité offre à nos alliés comme à nos adversaires.

Il se trouve que la profession de médecin est actuellement la cible d'attaques importantes, notamment au travers de la loi Hôpital Patient Santé Territoire, tous modes d'exercice et toutes spécialités confondus. Si nous le voulons, notre diversité peut devenir une force opportune, car nous sommes une organisation syndicale confédérée au sein d'une grande centrale républicaine, la CFE-CGC. Ainsi, notre modestie ne doit pas nous faire renoncer à l'ambition de peser sur les débats, comme nous avons pu le faire, et plus si chacun de nous explique à ses collègues, l'intérêt à adhérer au SYMHOSPRIV.

C'est le nombre des adhérents au syndicat qui en fait la force, c'est l'implication du plus grand nombre qui en fait le talent.

Nous devrions voir nos conditions d'exercice changer, nous pourrions voir apparaître de nouveaux statuts et de nouvelles propositions contractuelles.

Si on considère que le changement n'apporte que du mal, c'est une période de danger qui s'annonce devant nous.

Nombre d'entre nous, qui se sont engagés dans le bureau du SYMHOSPRIV, et dont vous aurez la liste, pensent que ces changements peuvent aussi constituer des opportunités pour obtenir mieux, et qu'en tous cas, il nous appartient à tous de défendre nos points de vue, par l'implication syndicale, au bureau, dans les commissions ou dans les établissements, demain dans les territoires de santé et les ARS.

L'action syndicale n'est pas seulement la défense de l'intérêt d'individu ou de catégories, notre adhésion au syndicat montre aussi notre attachement à l'intérêt collectif à celui de nos patients et aussi à celui de nos institutions, qui sans médecin " bien traités " ne pourraient pas " bien soigner ". Notre position de médecin ou de praticien fait que nous partageons le même sens des responsabilités collectives que les cadres, soyons donc à l'aise avec notre confédération qui ne demande qu'à soutenir nos positions, celles de l'UNMS et celles de la FFASS.

**Adhèresz et faites adhèresz !**

***Dr Philippe Aillères***

***Président du SYMHOSPRIV***